

Certification Ecovadis : Leborgne conserve l'or pour sa politique RSE



Leborgne, comme l'an passé, a obtenu la certification « Gold » décernée par l'organisme indépendant **Ecovadis** pour son engagement dans le domaine de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette récompense vient souligner les efforts de l'entreprise initiés il y a plusieurs années ainsi que les actions menées plus récemment pour aller plus loin dans notre démarche RSE.

Ecovadis, société de notation de la **performance RSE des entreprises**, vient une nouvelle fois récompenser les points forts de notre entreprise en matière de responsabilité sociétale :

- Environnement
- Social et Droits de l'Homme
- Éthique
- Achats responsables

La médaille d'or obtenue s'applique à l'ensemble de l'entreprise. Elle correspond à une « Performance RSE avancée » et est attribuée aux entreprises qui obtiennent un score global supérieur à 65/100.

Pour Florence Hocq, notre directrice générale, cette certification est le résultat « *d'une démarche entamée par Leborgne depuis 2010 et qui fait désormais partie intégrante de notre ADN !* »

Poursuivre nos efforts

Grâce au label Ecovadis, le groupe Leborgne améliore encore un peu plus ses performances et continue d'**innover** en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Nous devons aujourd'hui ce résultat à l'**implication** de nos collaborateurs, fournisseurs et partenaires dans la mise en place de cette démarche. Notre objectif pour l'an prochain est donc naturellement de **conserver ce niveau de maîtrise** sur la démarche RSE et d'**améliorer encore nos scores**.